

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - Observations - Parc éolien à St Sauveur d'Aunis 17

De : ROLLIN, Gérard (DIRECTION TERRITOIRE OUEST) <gerard.rollin@colas.com>

Date : 01/06/2021 09:29

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 300 personnes dans le département de la Charente-Maritime.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet éolien. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ.

Cordialement,



Gérard ROLLIN
Chef de service commercial Eolien
Tél. 06 61 09 09 27
gerard.rollin@colas.com

DIRECTION GENERALE FRANCE
1, rue du Colonel Pierre Avia - 75730 PARIS CEDEX - FRANCE
<http://www.colas.com>



Sujet : [INTERNET] Projet parc éolien SAINT SAUVEUR D'AUNIS

De : Alain BOUCHET <abouchet@cargo17.fr>

Date : 02/06/2021 20:48

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Messieurs,

Je souhaite vous transmettre un avis **tout à fait défavorable** sur ce nouveau projet, qui objectivement me désole :

- Sur le plan agricole : au motif d'un monde « plus sain » on sacrifie des superbes terres agricoles à l'enfouissement du béton et de la ferraille. Un non-sens : sur ces terres, nos bons agriculteurs de l'Aunis peuvent avoir des rendements de l'ordre de 80/100 quintaux à l'hectare. **Pourquoi contrecarrer ce qui fonctionne bien ?**
- Sur la privation de jouissance des habitations : il est prévu des mats de 180 mètres à seulement 700 mètres des habitations. C'est une spoliation. Ces distances ont fait l'objet de décisions administratives quand les mats faisaient 80/100 mètres de haut. Ils doublent en hauteur, mais pas en éloignement. Injuste, incohérent ! « **Une chose n'est pas juste quand elle est loi, mais elle doit devenir loi lorsqu'elle est juste** ». Etonnons-nous que les français ne croient plus en leur justice !! En autorisant de tels projets on accroît le désamour des français en leurs gouvernants.
- Sur le prix du foncier : comment compenser aux habitants la baisse de leur valeur patrimoniale ? Les campagnes sacrifiées ! **La crise des gilets jaunes n'aura donc pas suffi ? Errare humanum est, perseverare...**

Et surtout pourquoi tant d'acharnement sur nos plaines d'Aunis et nos belles campagnes céréalières. TROP c'est TROP, en effet.

La sagesse et le sens des responsabilités des « facilitateurs » de tels projets sera grandement appréciée par les habitants.

D'avance, un grand merci.
Respectueusement.

Alain BOUCHET
06 83 81 07 83

Veillez noter mon nouvel e-mail : abouchet@cargo17.fr